

Zoom TEN sur la Commune de Torreilles !

La commune de Torreilles de 3 869 habitants, dans le département des Pyrénées-Orientales, fait partie des 26 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2019 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois engagements suivants d'ici fin 2022 :

- « Pour un environnement préservé et valorisé »
- « Communication et sensibilisation globale (grand public et scolaire) »
- « Valorisation du patrimoine naturel et paysager »

C'est l'aboutissement de leur première action que nous souhaitons aujourd'hui valoriser.

La préservation des espaces naturels et agricoles est l'action phare de la commune de Torreilles. Ces espaces sont essentiels à son territoire. Ils structurent ses paysages, garantissent des emplois locaux (agriculture et tourisme) et font sa singularité.

A cette fin, pour mieux préserver son territoire, la commune applique une stratégie foncière ambitieuse : elle est en vigilance quotidienne sur les ventes en zone Agricole et en zone Naturelle et collabore pour cela avec les différents acteurs impliqués (la SAFER - Société d'aménagement foncier et d'établissement rural, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, les agriculteurs membres de la commission extra-agricole de la commune et la plateforme d'information Vigifoncier). De plus, afin de maîtriser ces ventes, les futurs acquéreurs sont invités en mairie pour être informés sur la réglementation de la zone agricole et pour signer la charte de la commune contre la cabanisation.

Sur les dernières 22 ventes passées par la SAFER, la démarche de veille et de proactivité mise en place par la commune a permis, sur quatre parcelles, d'éviter des projets pouvant impacter négativement l'environnement ou d'occuper des parcelles ayant un potentiel maraîcher.

Parallèlement, un projet expérimental d'exploitation d'inule visqueuse (plante vivace, de la famille des Astéracées, qui tire sa réputation de sa qualité d'« insecticide végétal ») a été lancé par le biais de contractualisations de commodats (prêts à usage) avec des propriétaires de terrains en friches.

De plus, afin de préserver les espaces naturels en luttant notamment contre les dépôts sauvages, les agents de la brigade équestre et de l'ASVP - l'agent voué à la ruralité - quadrillent quotidiennement le territoire. La commune peut ainsi rapidement intervenir et diligenter des enquêtes.

La lutte contre la cabanisation et les dépôts sauvages et les actions en faveur de la reconquête des terrains agricoles sont déterminantes pour la préservation et la valorisation du territoire.

Enfin, afin de mieux connaître la biodiversité du territoire et de fédérer les habitants autour de sa préservation, la commune prévoit de candidater au futur appel à projet pour l'Atlas de la Biodiversité Communale. Dans ce cadre, la ville de Torreilles a déjà proposé aux habitants un concours photo de la faune sur son territoire (illustration ci-contre).



Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !

Contact référent au sein de la Commune de Torreilles :
Mme Cécile MARGAIL, adjointe à l'urbanisme et à l'environnement